

EDITO : Vigilance et Anticipation pour ce Printemps 2026

L'automne 2025 a confirmé une tendance claire : le campagnol terrestre regagne du terrain. Si la situation n'est pas encore qualifiée d'explosive, le regain d'activité observé dans l'ouest du Puy-de-Dôme, le Cantal, le Mézenc et le nord de l'Aveyron doit nous inciter à la plus grande prudence.

Le danger est souvent là où on ne le voit pas.

Actuellement, la forte présence des taupes dans nos parcelles peut masquer jusqu'à 200 campagnols à l'hectare, ces derniers utilisant les réseaux de galeries existants pour se déplacer en toute discrétion. C'est pourquoi le piégeage et la surveillance restent nos meilleurs outils pour sonder les populations et évaluer les risques de pullulation printanière, notamment si les populations comptent une forte proportion de jeunes individus à la sortie de l'hiver.

La lutte est un effort collectif qui demande de la technicité mais aussi un soutien administratif solide.

Parallèlement, le FMSE poursuit le règlement des frais de lutte des années précédentes, soulignant l'importance pour chaque agriculteur d'être signataire d'un contrat de lutte pour bénéficier de ces aides indispensables.

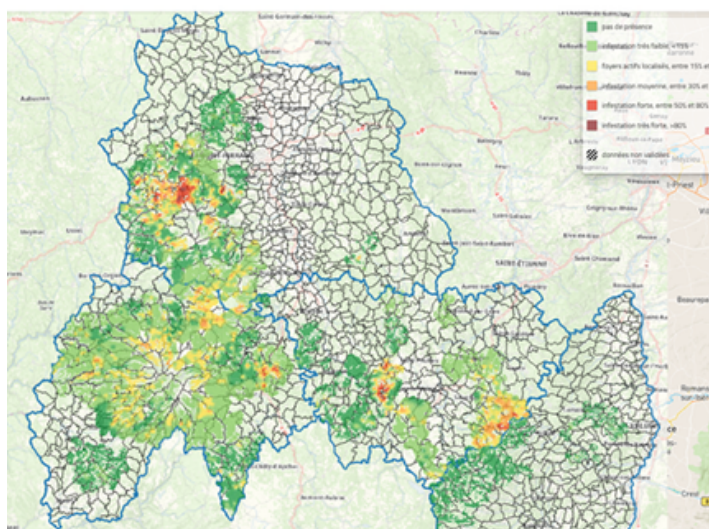
Restons mobilisés, informés et réactifs dès les premiers indices de présence.

Joël Piganiol, éleveur dans le Cantal
Johan Bouges, éleveur dans l'Aveyron
Richard Randanne, éleveur dans le Puy de Dôme

ZOOM SUR L'ACTUALITE

LA SURVEILLANCE DU CAMPAGNOL TERRESTRE

Automne 2025 en région AURA



Globalement, l'activité des rongeurs est plus marquée cet automne, avec un regain d'activité dans l'ouest du Puy-de-Dôme, sur certains secteurs du Cantal et sur le Mézenc. Mais, même sur les zones en basse densité, le danger est déjà présent.

De plus, des densités de taupes parfois fortes ont été observées et peuvent masquer en partie la diffusion des campagnols.

Les rongeurs sont cachés dans le réseau de galeries des taupes et seuls des sondages par piégeage permettent de mettre en évidence leur présence.



Pas de situation explosive mais une recrudescence parfois constatée notamment sur le nord-Aveyron. Comme pour la région AURA, les secteurs en basse densité sont prioritaires pour une lutte efficace.

La taupe est aussi bien implantée. Sa présence peut masquer jusqu'à 200 campagnols à l'hectare, sans indice de présence.

ZOOM THEMATIQUE

LE CAMPAGNOL TERRESTRE ET LA SANTE PUBLIQUE

Une étude réalisée en 2016 par une clinique vétérinaire du Cantal a mis en évidence un risque de santé publique important, avec des agents pathogènes véhiculés par les campagnols terrestres.

Les résultats, publiés en 2026, sont disponibles en cliquant : [ici](#)

ACTUALITES FMSE ET CONTRATS DE LUTTE

Le paiement des frais de lutte 2022 est sur le point d'être soldé par le FMSE.

Le contrôle des dossiers 2023 va débuter au cours de l'année 2026, pour des indemnisations vers l'automne 2026.

Actuellement, la plupart des départements a lancé la campagne de déclaration des frais de lutte 2024.

Pour rappel, les aides sont versées uniquement aux agriculteurs signataires d'un contrat de lutte avec leur FREDON ou leur FDGDON.

C'est un contrat ouvrant droit à des aides partielles sur les frais de lutte contre les taupes et les campagnols.

Quelques points importants :

- le contrat est signé pour une durée de 5 ans.
- l'achat de pièges, le traitement au phosphore de zinc et au PH3 (achat du produit et du matériel + forfait à l'hectare incluant le coût d'application) ainsi que le retournement de prairie (labour, décompactage) sont éligibles. L'aide est plafonnée à 5% ou 30% de la SAU selon l'outil utilisé.

Ces forfaits sont revus annuellement et peuvent varier d'une année à l'autre. Les travaux faits par prestation de service ou avec du matériel en CUMA sont également éligibles.

MIEUX CONNAITRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

LE PIÉGEAGE DE SURVEILLANCE POUR SONDER LES POPULATIONS DE RONGEURS

Sonder par piégeage pour évaluer la proportion d'adultes et de jeunes à population essentiellement adulte à l'automne : déclin hivernal ; population essentiellement jeune à l'automne : survie hivernale et risque de pullulation au printemps.

La dispersion des jeunes campagnols peut être masquée par le réseau des taupes. Beaucoup de taupes signifie forcément du campagnol terrestre invisible !

Sonder par piégeage pour évaluer la proportion de mâles et de femelles à dominance de mâles = phase d'exploration (début de colonisation) proportions équivalentes = phase d'installation, les animaux sont prêts à se reproduire dominance de femelles = phase d'infestation, la parcelle est envahie et en pleine expansion.

Visibilité des glandes latérales : le campagnol terrestre possède une glande sur chaque flanc qui lui permet de marquer son territoire de chaque côté de la galerie lorsqu'il circule. Cette glande constitue aussi un indicateur de pression et d'infestation de la parcelle. Si elle est bien visible (cas des animaux reproducteurs), cela signifie que la population est déjà bien installée car il a besoin d'accroître le marquage de son territoire du fait de la concurrence plus forte. Si la présence de campagnols est encore faible, la glande est très peu visible et doit être cherchée dans le pelage.

RAPPELS BIOLOGIQUES SUR LE CAMPAGNOL TERRESTRE

Sexe ratio normal : un mâle pour une femelle.

Sexe ratio en période de croissance : un mâle pour deux femelles.

Territoire d'un couple de campagnols : 25 à 50 mètres carrés.

4 à 6 portées par an (en moyenne 4) de 2 à 8 jeunes (en moyenne 4).

Longévité : 6 à 12 mois.

Maturité sexuelle : environ 2 mois. Tous les jeunes ne se reproduisent pas forcément l'année de leur naissance.

Mortalité hivernale quasi systématique pour les individus qui se sont reproduits au cours d'une année.

Pullulation essentiellement liée à une approche démographique : proportions de jeunes, installation et dispersion des rongeurs selon les préférences alimentaires.

Déclin lié à plusieurs facteurs :

- changement dans la structure des populations : proportions femelles/mâles et jeunes/âgés.
- compétition très forte pour sécuriser un territoire et accéder à la nourriture.
- baisse de la quantité et de la qualité de leur nourriture (ex: racines de pissenlits).
- état de stress physiologique accru dû aux interactions sociales très élevées.
- vulnérabilité à certains pathogènes notamment les parasites, qui émergeraient dans un environnement stressant.
- prédateurs présents de manière maximale en fin de pullulation, bien qu'ils n'expliquent pas à eux seuls un déclin aussi important dans un laps de temps très bref. À haute densité de campagnols, les prédateurs ne peuvent plus contrôler les populations.

La seule cause pathogène longtemps évoquée, n'est pas responsable du déclin des populations. Comme indiqué ci-dessus, les facteurs sont multiples.

PODCASTS ET VIDEOS SUR LE CAMPAGNOL TERRESTRE



Pour mieux connaître, comprendre et lutter contre le campagnol terrestre, une série de podcasts et de vidéos a été réalisée par le SIDAM.

Vous pouvez les découvrir soit directement sur le site du SIDAM : [ici](#)

Soit en cliquant sur les liens suivants :

[Campagnol terrestre, de l'ombre à la lumière \(épisode 1/4\)](#)

[Campagnol terrestre, quand les rats préfèrent le jaune \(épisode 2/4\)](#)

[Campagnol terrestre, petit rongeur, gros dégâts \(épisode 3/4\)](#)

[Campagnol terrestre, il n'en restera qu'un \(épisode 4/4\)](#)

CHANGEMENT AU SEIN DU SIDAM

Suite au départ de Coralya Vullion, Laurence Romanaz et Pierre Lestrade ont repris le dossier lié à la lutte contre le campagnol terrestre. Laurence est chargée de la coordination de la lutte et Pierre de l'animation technique. Vous trouverez tous les contacts ci-dessous :

Contacts	
FDGDON 15	Pierre Lestrade et Solène Rigal 04 71 45 55 56 fdgdon15@fredon-aura.fr
FREDON AURA	Sandrine Gominard 04 74 86 40 68 sandrine.gominard@fredon-aura.fr
FREDON OCCITANIE	Barbara Joncour 06 34 78 45 63 b.joncour@fredon-occitanie.com
FREDON NA	Olivier Gaillard 06 37 37 84 85 olivier.gaillard@fredon-na.fr
FREDON BFC	contact@fredonbfc.fr

Pierre LESTRADE
pierre.lestrade@cantal.chambagri.fr
Animation de la lutte contre le campagnol terrestre dans le Massif Central

SIDAM
9, Allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél : 06 47 81 11 43 / 07 87 73 13 13
sidam@aura.chambagri.fr
Pour en savoir plus :
<https://www.sidam-massifcentral.fr>